## BAIL A FERME Département de la Corse du Sud

Entre les so	ussignés					
Et son épous	e / époux					
BAILLEUR	k(S) d'une	e part,				
ET						
Et son épous	e / époux.					
PRENEUR(	(S) d'autr	e part,				
les présentes	Madame . s, à bail à	 i ferme,	<b>QUI SUIT :</b> à Monsieur / Macement entre eux) les	dame		qui
Commune	Section	N°	Lieux-dits	Contenance	Nature	Revenu cadastral
			nexé au présent bail.		at desdits im	meubles étant
Le présent ba	ail est fait	aux cor	nditions suivantes, q	ue les preneurs s'o	bbligent à exé	ecuter:
qui comme	ail est con encent à	couri	accepté pour une d r le à pareille époque.			consécutives, se terminer

Pour tout ce qui concerne les obligations contractuelles, les deux parties déclarent d'en référer aux statuts du fermage, aux arrêtés préfectoraux en vigueur et au contrat type de fermage départemental.
En outre, le preneur déclare mettre en valeur une superficie totale de
o MONTANT DU FERMAGE  Le présent bail est consenti et accepté moyennant un fermage annuel de
L'indice fermage de référence est de applicable à compter du
Conformément à la loi n°2010-874 de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010, le présent bail sera indexé chaque année sur la variation de l'indice des fermages national.
o ENREGISTREMENT Le montant des droits d'enregistrement de ce bail est à la charge des preneurs qui s'y obligent. Pour tout ce qui n'est pas prévu au présent bail, les parties déclarent s'en référer à l'arbitrage
du tribunal paritaire des baux ruraux.
FAIT EN EXEMPLAIRES à, le
LE BAILLEUR (1)  LE PRENEUR (1)

(1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé »

o CONDITIONS